



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2021-2022
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAUL-GÉRIN-LAJOIE

PROCÈS-VERBAL de la rencontre du conseil d'établissement tenue le mercredi 17 novembre 2021, à 17 h 30, par la plateforme Microsoft Teams.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Pierre Berniqué, représentant des entreprises et président
Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien
Bruno Lalonde, représentant du personnel enseignant
Jessica Myre, représentante sociocommunautaire
Anik Savoie, représentante du personnel professionnel
Martin Thauvette, représentant des entreprises et vice-président

ÉTAIENT ABSENTS

Cedric Breault-Bédard, représentant des élèves
Louis-Philippe Desrosiers, représentant des élèves
Alain Joubert, représentant du personnel enseignant

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Diane Lachance, directrice

1. Mot de bienvenue

Pierre Berniqué souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Bruno Lalonde et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 22 septembre 2021

Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Pierre Berniqué et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 22 septembre 2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 22 septembre 2021

Point 11 – Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts : Diane Lachance confirme avoir reçu l'ensemble des formulaires et remercie les membres pour leur collaboration.

CÉ 21-22-261

CÉ 21-22-262

PROCÈS-VERBAL du conseil d'établissement 2021-2022 du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 21-22-263

Point 12 – Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement : Diane Lachance mentionne que Karine Viau a transmis aux membres, le 27 septembre dernier, le courriel contenant les liens pour la formation obligatoire. Les nouveaux membres doivent aviser Mme Viau lorsqu'ils auront terminé la formation.

5. Plan d'action du CFP Paul-Gérin-Lajoie 2021-2022

Diane Lachance rappelle aux membres que le plan d'action annuel de PGL est basé sur le projet éducatif du centre. Mme Lachance présente et explique le plan d'action PGL 2021-2022.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6. Portes ouvertes virtuelles du 1^{er} au 5 novembre 2021

Diane Lachance présente les données et statistiques en lien avec les réseaux sociaux de la deuxième édition des « Portes ouvertes virtuelles » qui se sont tenues du 1^{er} au 5 novembre 2021. Chaque soir, un nouveau département était dévoilé. La performance de cette année dépasse celle de l'année dernière. Une deuxième journée « Portes ouvertes » est prévue au printemps. Celle-ci devrait être en présentiel. Mme Lachance remercie le comité « Portes ouvertes ».

7. Campagnes publicitaires du ministère de l'Éducation :

- La formation professionnelle, ça vaut de l'or
- Pas de métal, pas de...

Diane Lachance présente les campagnes publicitaires du ministère de l'Éducation. Ces campagnes ont été relayées sur nos réseaux sociaux.

8. Activités étudiantes

Diane Lachance présente les activités étudiantes offertes par Dany Fecteau, animateur de vie étudiante : Halloween, location d'équipement sportif, spike ball, babyfoot, vente d'objets usagés, marché de Noël et guignolée.

9. Protocole de lutte contre l'intimidation et la violence

Diane Lachance présente le protocole de lutte contre l'intimidation et la violence ainsi que le formulaire de signalement. Mme Lachance souligne que les documents se retrouvent sur la page web du centre. Il y a aussi des formulaires papier disponibles au secrétariat du centre.

10. Comité de bienveillance

Diane Lachance informe les membres de la création d'un comité de bienveillance. Ce comité aura pour mandat de faire vivre le protocole de lutte contre l'intimidation et la violence dans le centre, notamment par des activités de formation, de sensibilisation et de prévention.

PROCÈS-VERBAL du conseil d'établissement 2021-2022 du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

11. Médaille du lieutenant-gouverneur

Diane Lachance informe les membres que la remise de la médaille du lieutenant-gouverneur est de retour cette année. Mme Lachance énumère les critères de sélection : être âgé de moins de 29 ans, démontrer un engagement bénévole soutenu ou une attitude inspirante, un rayonnement positif dans son groupe ou la communauté. La date limite est le 1^{er} février 2022. Les enseignants seront sollicités pour avoir leurs suggestions. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

12. Mode de tenue des prochaines réunions du Conseil d'établissement (TEAMS ou présentiel)

Diane Lachance informe les membres que les règles de la santé publique sont assouplies. La distanciation physique est maintenant d'un mètre. Pierre Berniqué mentionne vouloir demeurer prudent, et voir l'évolution de la situation.

13. Date de la prochaine rencontre le 9 février 2022

Pierre Berniqué informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le mercredi 9 février 2022 à 17 h 30.

14. Questions diverses

Diane Lachance annonce son départ à la retraite. Sa dernière journée de travail sera le vendredi 17 décembre. C'est M. Guy Coutlée qui lui succédera à la direction du centre. Mme Lachance remercie les membres pour leur implication et leur participation et souhaite une belle continuité à tous.

15. Clôture de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Bruno Lalonde et résolu :

QUE la séance soit levée à 18 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ 21-22-264

Pierre Berniqué, président d'assemblée

Guy Coutlée, directeur du Multicentre